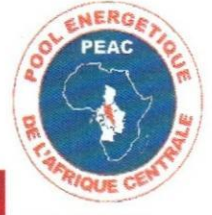




POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

P.E.A.C.

Organisme Spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



AVIS D'APPEL D'OFFRES

I. OBJET

Le Pool Energétique de L'Afrique Centrale (PEAC) dont le siège est installé à Brazzaville (CONGO) lance cet avis de sélection pour le choix de son Commissaire aux Comptes.

II. MISSION

À l'issue de la sélection, le cabinet retenu aura pour mission de :

- évaluer le contrôle interne en vigueur au sein du Secrétariat Permanent du PEAC et formuler des recommandations ;
- exprimer, conformément aux normes d'audit généralement admises sur le plan international, une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers du Secrétariat Permanent du PEAC au titre de l'exercice audité.
- présenter son rapport devant les organes décisionnels (Comité des Experts, Comité de direction, Comité Exécutif et Conseil des ministres) du PEAC.

L'audit des comptes annuels sera effectué selon les normes et conditions généralement acceptées sur le plan international.

III. CONDITIONS DE SOUMISSIONS

Peut soumissionner, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au tableau de l'ordre ou agréée en expertise comptable et en commissariat aux comptes et installés dans l'un des États membres du PEAC. Le candidat devra également justifier d'une expérience et des compétences avérées dans la réalisation des travaux de commissariat aux comptes ainsi que d'une bonne connaissance des Institutions Internationales en général et du PEAC en particulier.

IV. NOMINATION ET MANDAT

Le Commissaire aux Comptes est nommé par le Comité de Direction du PEAC pour une durée de trois (03) ans. Ce contrat est renouvelable une (1) fois.

V. RETRAIT DES TERMES DE REFERENCE

Les Termes de Références peuvent être retirés :

- Au Secrétariat Permanent du PEAC à l'adresse ci-dessous :
Secrétariat Permanent du PEAC
Avenue Amilcar Cabral, Tour Nabemba 14^{ème} étage /A
Tél : 00242 06 635 92 21 / 05 556 67 95
Email : peacsecperm@yahoo.fr
- Ou à télécharger sur les sites internet ci-après :
www.bdeac.org
www.peac-ac.org
www.ceeac-eccas.org

VI. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les offres devront parvenir au Secrétariat Permanent du PEAC, à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **21 octobre 2022 à 16h30 minutes**.

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toute information complémentaire relative à cet avis de sélection, peut être obtenue exclusivement par courriers électroniques auprès du Secrétariat Permanent à l'adresse du PEAC indiquée ci-dessus avec copie à maedzegue@gmail.com et atadetazarak@yahoo.fr.